

● (2140)

Je doute que ce soit raisonnable ou de bonne guerre que d'interrompre nos travaux de cette façon. Les députés d'en face devraient peut-être réunir plus souvent leurs comités pour décider quelle attitude ils devraient adopter à la Chambre pour le plus grand bien du pays, et comment ils pourraient contribuer d'une manière concrète et positive aux travaux du Parlement plutôt que d'essayer de ridiculiser le gouvernement comme ils le font. Il est vraiment déplorable d'avoir à supporter ce genre d'attitude.

Quand nous étions dans les Maritimes, je n'ai cessé d'affirmer tout au long des audiences que nous devrions appuyer les premiers ministres des Maritimes. En effet, le premier ministre du Nouveau Brunswick a essayé de trouver une solution au problème du service voyageurs dans les quatre provinces atlantiques. Il a proposé une solution à la direction des services aériens de la Commission canadienne des transports portant sur l'utilisation d'un appareil de fabrication canadienne, le Dash-7 de la de Havilland, avion de 50 passagers qui pourrait assurer un service quotidien pour relier les quatre provinces atlantiques.

Cela sans parler de la possibilité d'utiliser le Twin Otter de manière à assurer une liaison rapide entre les diverses localités du Nouveau-Brunswick. C'est une solution dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, et que je préconise et appuie bien sincèrement.

M. Benjamin: Je croyais que vous vouliez économiser l'énergie.

M. Harquail: Il nous faut le faire de toutes les manières possibles. Un député de l'opposition néo-démocrate vient de lancer une remarque. Oui, je suis en faveur de l'économie de l'énergie, et il ne me semble certes pas logique, étant donné les hivers que nous connaissons, de parler de remplacer les services ferroviaires ou aériens par des services d'autocar. Je suis tout à fait convaincu que dans chacune des régions des quatre provinces de l'Atlantique, les services aériens constituent la solution à retenir parce qu'il ne me semble vraiment pas logique de préconiser des services d'autocar étant donné les hivers rigoureux que nous connaissons. Je pense que l'on devrait faire une étude comparative très fouillée des coûts de l'énergie consommée par les autocars et de ceux de l'énergie que consommerait un service aérien qui pourrait offrir un service plus efficace aux voyageurs. Je sais qu'il faudrait faire une étude en profondeur touchant les horaires de ces vols afin d'en arriver à des facteurs de chargement qui pourraient compenser les coûts de l'énergie car de nos jours, les carburants coûtent cher.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour tirer au clair quelques-unes des incohérences que nous avons entendues de la bouche de certains députés d'en face qui ont pris la parole ce soir.

M. Benjamin: C'est comme des bouses de vache, non?

M. Harquail: Leurs commentaires sur les actions du gouvernement n'ont rien eu de positif. Peu m'importe de quel genre de politique ou de quelle somme d'argent il est ici question;

Politiques des transports

quand un gouvernement annonce l'octroi de 125 millions de dollars pour résoudre le problème des transports dans les provinces de l'Atlantique, c'est une fichue bonne initiative, et loin de moi l'intention de me commettre avec l'un des députés de cette région qui prétend le contraire, surtout lorsqu'on pense aux efforts soutenus et sincères du ministre des Transports pour régler nos problèmes.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je m'excuse d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, c'est une bonne chose que mon préopinant vienne de Restigouche car il aurait la langue fourchue s'il venait de Carleton-Charlotte et parlait des problèmes de transport comme il l'a fait ce soir. A mon avis, aucun député des provinces Atlantiques et très peu de députés de l'est du Québec peuvent souscrire à la position du député de Restigouche (M. Harquail) et avoir la conscience en paix. Il a fallu un bon coup de fouet politique pour faire parler un homme qui vient de cette région comme il l'a fait.

M. Harquail: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il serait plus avantageux pour les députés d'en face de s'en tenir de près à la motion que nous étudions ce soir, une motion présentée par l'opposition officielle. Le député de Carleton-Charlotte (M. McCain) ne devrait pas faire le genre de remarques qu'il est en train de faire.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le député de Carleton-Charlotte (M. McCain).

M. McCain: Monsieur l'Orateur, vous avez accordé à ces remarques l'attention qu'elles méritent. Vous les avez rejetées comme elles devraient l'être, et je l'apprecie.

M. Benjamin: Vous disiez donc?

M. McCain: Le député de Restigouche a-t-il reçu l'assurance politique personnelle que tout service de voyageurs qui pourrait être rétabli au Nouveau-Brunswick se rendra jusqu'à la côte nord? Est-ce la raison pour laquelle il parle comme il le fait?

M. Harquail: Nous l'avons de toute façon.

M. McCain: Si le député a reçu cette assurance, le ministre des Transports (M. Lang) a une commission d'enquête dans la région atlantique—ou peut-être est-elle partie hier soir—qui se fait certes une idée fautive de son travail. On supposait dans la région atlantique qu'il s'agissait d'un voyage important, mais si le député a obtenu l'assurance que le service de voyageurs, suite à une décision arrêté du gouvernement, continuera à passer par la côte nord du Nouveau-Brunswick, alors il pourrait, bien sûr, parler comme il l'a fait dans sa propre circonscription. Toutefois, il n'aiderait pas certains de ses confrères qu'une décision arrêté privera de tout service de voyageurs. Peut-être les audiences de la Commission canadienne des transports sont-elles une pure perte de temps.